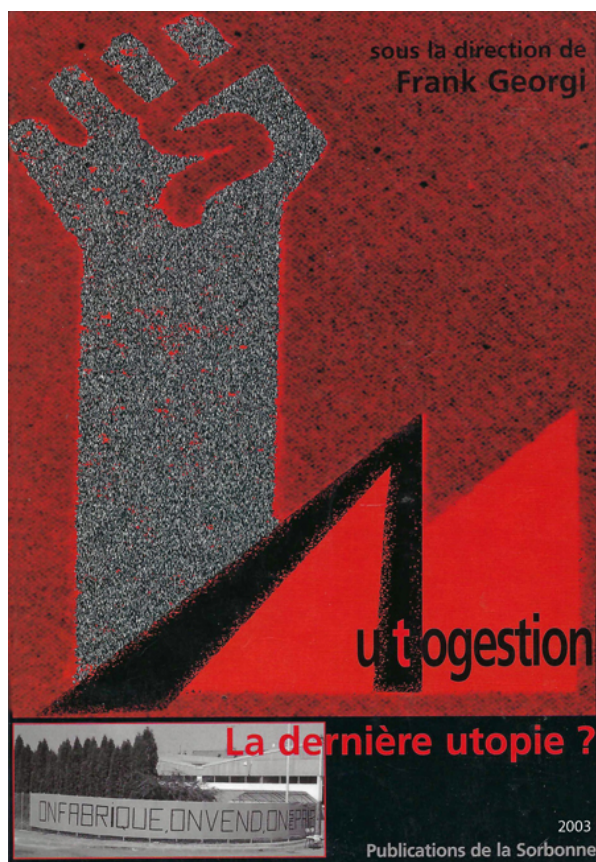


## De l'autogestion à la participation... un parcours complexe

De 1969 à 1981, dans le prolongement des grands mouvements de [mai 1968](#), la CFDT (Confédération française démocratique du travail) et le PSU (Parti socialiste unifié) ont fait du socialisme autogestionnaire l'idéal et le pivot de leur action et de leur projet politique. Mais avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en mai 1981, ce concept a subi une lente érosion et a fini par quitter discrètement la scène politique de la gauche de gouvernance, comme étant, semble-t-il, inadapté à la réalité économique et sociale, de plus en plus mondialisée et sujette à des crises à répétition. Qu'en est-il entre hier et aujourd'hui, trouve-t-on encore des traces de cet idéal, utopie non aboutie ?



- des courants politiques évoquent encore l'autogestion, tels les Libertaires et Anarchistes.
- il existe encore des expériences qui se réfèrent explicitement à une pratique autogestionnaire : [SCOP La Péniche](#), des mouvements sociaux ([Nuit debout](#), [ZAD Notre-Dame-des Landes...](#)) etc.
- actuellement il est beaucoup question de démocratie locale, participative, de citoyenneté... Ces idées, ces pratiques, s'inscrivent-elles peu ou prou dans les pas de l'autogestion ? Et si oui en quoi ?

*"La démocratie participative semble occuper dans l'imaginaire de gauche la place qu'avait l'autogestion dans les années 1970, par les débats et prises de position qu'elle suscite. Mais cette similitude apparente interpelle : quels liens entretiennent-elles réellement, par leur histoire, par les forces qu'elles mobilisent, par les perspectives politiques qu'elles proposent ?" [Hélène Hatzfeld, *La démocratie participative. Histoire et généalogie* | 2011 | éd. La Découverte]*

### 1. l'autogestion

#### 1.1. définitions

il n'est pas aisé de donner une définition claire de l'autogestion parce qu'on ne sait pas toujours très bien si l'on parle d'un projet politique de société ou bien de pratiques. Pour l'instant on fait deux propositions :

- la plus simple : gérer soi-même
- plus complexe : organisation sociale, économique, culturelle de la société favorable à une gestion directe non hiérarchisée de structures de travail, d'habitat, d'éducation, etc. par les hommes et les femmes impliqués directement dans ces espaces dans lesquels ils entendent être acteurs décisionnels. Cette définition est le fil rouge à cette étude.

#### 1.2. historique

Sans plonger dans la nuit des temps, sinon on pourrait alors remonter à l'Agora de la Grèce antique, voire à la révolte des esclaves romains conduite par Spartacus en 73 avant notre ère, on s'intéresse à plusieurs dates-clés des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles., où l'autogestion a semble-t-il trouvé ses principaux fondements

#### Au XIX<sup>e</sup> siècle

\* [L'Association Internationale des Travailleurs](#) (AIT) ou Première Internationale (fondée en 1864), dont les principaux leaders sont Pierre-Joseph Proudhon (originaire de Besançon), courant "libertaire et



## Au XX<sup>e</sup> siècle

Le mot autogestion a eu une existence politique officielle dans plusieurs pays bien avant qu'il n'apparaisse en France :

\* **En Yougoslavie** (République fédérale composée de six Républiques jusqu'en janvier 1992), le maréchal Tito apparaît à la fin de la Deuxième guerre mondiale comme un véritable sauveur. Il profite de son aura de résistant au nazisme pour s'opposer au stalinisme et rompre avec Moscou en 1948. Staline n'ose pas toucher à ce personnage devenu une véritable figure emblématique internationale. Tito entreprend alors de grandes réformes et introduit officiellement l'autogestion dans la constitution tout en gardant un État très centralisé avec parti unique.

En fait l'autogestion concerne exclusivement le monde de l'entreprise dont à l'époque les plus grosses unités de production, ne dépassent pas 700 emplois. De 1950 à 1970, l'autogestion s'est déroulée dans le cadre d'une économie planifiée par l'État. Ce n'est pas une grande réussite et l'économie de marché internationale pousse le pays, à partir de 1970, à s'adapter à cette réalité ; la plupart des entreprises sont progressivement privatisées tout en gardant parfois leur fonctionnement autogestionnaire. La mort de Tito en 1980 amorce une crise très dure et longue conduisant à l'éclatement de la Yougoslavie dans les années 1990.

Selon Marie-Geneviève Dezès (*Autogestion, la dernière utopie ?* sous la direction de Frank Georgi, 2003, publications de la Sorbonne), Tito, en choisissant l'autogestion, voulait donner un signe fort au monde pour montrer que sa rupture avec le stalinisme allait bien dans le sens d'un socialisme libre, ce qui fut loin d'être le cas. Mais, pendant un temps, cette représentation a fonctionné puisque, à partir des années 1960 une partie de la gauche française (PSU, extrême gauche, CFDT...) fait de la Yougoslavie une référence et se rend sur place pour y chercher l'inspiration autogestionnaire. Des organismes de voyages se spécialisent : par exemple "Découverte et cultures" agence réservée aux militants révolutionnaires, et surtout [ARVEL](#) (Association de Rencontres, de Voyages, d'Études et de Loisirs) créée à Lyon en 1968 par André Barthélémy et quelques militants du PSU et de la CFDT, avec comme première destination (et unique au début) la côte Yougoslavie (actuelle Croatie) où cette association prend même la gestion d'un centre de vacances.

Un courant critique s'est rapidement développé en Yougoslavie. Il s'exprime en particulier dans la [revue PRAXIS](#) (interdite en 1975). En France cette critique est relayée par de nombreux militants et intellectuels : Albert Meister, Henri Lefebvre ... Ce qui débouche sur la création du Centre International de coordination des Recherches sur l'autogestion (CICRA) en 1976 dont le siège est fixé à Paris à la Maison des sciences de l'Homme. Le CICRA n'existe plus.

\* **En Algérie**, la guerre d'indépendance a été un tournant pour la gauche française et pour l'autogestion ! Avant la création du PSU en 1960, due en grande partie aux difficultés grandissantes de la SFIO (le PS actuel) et du PCF à se positionner clairement dans ce conflit qui déchirait le peuple français et le peuple algérien, c'est l'extrême gauche trotskiste de la IV<sup>e</sup> Internationale qui, dès 1954, a été la plus active dans le soutien à la révolte du peuple algérien . Selon les courants politiques qui traversaient les trotskistes, le soutien pouvait s'adresser plus au MNA ([Mouvement National Algérien](#)) par le PCI ([Parti Communiste Internationaliste](#)) tendance Pierre Lambert ou plus au FLN ([Front de Libération Nationale](#)), tendance Pierre Franck. Dans le soutien au FLN apparaît, dès 1954, une figure historique de la IV<sup>e</sup> Internationale : [Pablo ou Michel Raptis](#). C'est [Yvan Crépeau](#) qui le met en relation avec le FLN dès 1954. Pablo devient alors l'un des principaux conseillers du FLN. Il est à l'initiative de la création d'une usine clandestine d'armement installée au Maroc.

À l'indépendance en 1962, un certain nombre de militants trotskistes décident de vivre en Algérie comme enseignants, médecins, agriculteurs ... Ils sont surnommés "les pieds rouges". Ils croient en la révolution socialiste et aux capacités du peuple algérien à se libérer du poids des années de colonisation et qui a simplement besoin de leur aide pour se former au socialisme. Pablo en fait partie. Il a une entrevue avec Ben Bella qui le convint « *que le projet d'une Algérie socialiste est possible car «la logique d'un*

*développement socialiste de la Révolution est inévitable. Ben Bella prête d'ailleurs une oreille attentive aux projets de Pablo concernant l'autogestion. Pablo devient alors conseiller de Ben Bella, principalement en ce qui concerne l'autogestion. Il crée l'Union nationale d'animation socialiste, qui élabore les plans pour une évolution vers le socialisme. Il parvient, avec Mohammed Harbi et Hocine Zahouane, à faire adopter en octobre et novembre 1962, puis en mars 1963, des décrets sur l'administration des biens vacants et l'autogestion des entreprises » (Sylvain Pattieu, Les camarades des frères. Guerre d'Algérie et extrême gauche en France | 2002 | éd. Syllepse).*

Dès le début de la guerre les soutiens au FLN des trotskistes, et un peu plus tardivement de la Nouvelle Gauche et du PSU, ont certainement été efficaces dans des tâches pratiques clandestines (par exemple "[les porteurs de valises](#)") jusqu'à l'indépendance. Ensuite, il semblerait que ces organisations soient restées pendant un temps sur l'idée que la conquête révolutionnaire et armée de l'indépendance ne pouvait que déboucher sur le socialisme. Les pratiques non démocratiques du FLN, au nom de la sauvegarde de l'intégrité de la révolution algérienne et du socialisme – avec, par exemple, dissolution dès le début de l'indépendance du Gouvernement provisoire de la République Algérienne (GPRA), refus d'élections libres, interdiction de partis politiques comme le Parti communiste algérien ou le Parti de la Révolution Socialiste – démontraient pourtant le contraire. Le désenchantement fut total en juin 1965 avec le coup d'état militaire qui installe Houari Boumediène à la présidence. Les militants trotskistes, encore présents en Algérie, sont alors tous expulsés.

Que ce soit en Algérie ou en Yougoslavie, l'autogestion fut décrétée par un pouvoir se disant socialiste mais avec des pratiques totalitaires, ce qui paraît déjà assez paradoxal en soi ! Peut-on en effet imposer l'autogestion alors qu'elle devrait être aspiration, mouvement ascendant populaire ? Peut-on imaginer que cette aspiration puisse apparaître et être acceptée par un État imposant son total pouvoir y compris par la force ? Ces pratiques autogestionnaires, aux durées relativement courtes, mais dont certaines semblent avoir correctement fonctionné, auront au moins servi de terrains d'observation pour bon nombre d'organisations politiques et syndicales en particulier françaises.

\* **En France**, on ne sait trop quand l'autogestion a fait son apparition dans le langage politique. En 1964, le philosophe marxiste [André Gorz](#) en fait l'aboutissement social des luttes d'émancipation conduisant à l'autonomie individuelle. La pensée autogestionnaire s'est construite à partir des années 1960 en puisant dans trois courants de pensée :

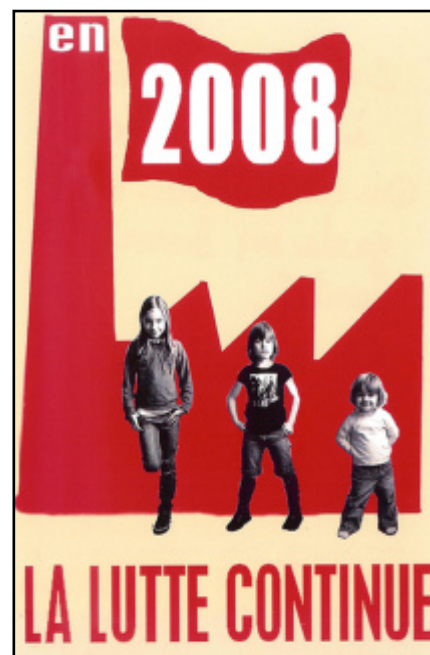
- **le marxisme**, représenté par des communistes, exclus du PCF pour certains, rejetant le stalinisme et le centralisme démocratique, Pierre Naville, Yvon Bourdet, Victor Leduc, Serge Depaquit, Yvan Crépeau, André Gorz, Henri Lefebvre, Victor Fay... sont parmi les plus connus. Deux tendances les traversent : les structuralistes (centralité de la structure et rejet de la subjectivité) et les existentialistes (se libérer de toute aliénation pour atteindre une totale autonomie individuelle). Les élections sont reconnues comme un moyen possible pour arriver au pouvoir, mais le mouvement révolutionnaire violent n'est cependant pas exclu pour le prendre au plus haut niveau, première condition pour mettre en place le socialisme autogestionnaire.
- **le christianisme progressiste**, humanisme éclairé prônant la "révolution douce" en réformant la vie quotidienne. L'influence du personnalisme d'[Emmanuel Mounier](#) y est grande. Claude Bourdet (fondateur de l'Observateur, devenu le Nouvel Observateur), Gilles Martinet, Henri Desroche, Pierre Rosanvallon, Albert Meister, la revue [Esprit](#)... font partie de cette tendance de "l'autogestion goutte à goutte" évoquée par Daniel Mothé [1980, éd. du Centurion]
- **l'anarchisme** et le communisme libertaire, militant contre l'autorité sous toutes ses formes : Cornélius Castoriadis "[Socialisme ou barbarie](#)", en est l'une des figures emblématiques.

Plusieurs leaders des deux premiers courants sont à l'origine en 1966 de la revue [Autogestion](#), qui deviendra *Autogestion et Socialisme* en 1970, puis *Autogestions* en 1980, ce pluriel voulant signifier que l'autogestion est multiple. Après la chute du communisme c'est le courant "humaniste" qui occupe le terrain idéologique, souvent sous l'étiquette "[Deuxième gauche](#)".

Il est important de souligner la grande influence du philosophe marxiste **Henri Lefebvre** dans la construction du concept. Pour lui, c'est dans la quotidienneté qu'il faut chercher à débusquer les rapports de domination du capitalisme, sources d'habitudes "inauthentiques", obstacles majeurs à l'inventivité, à la liberté ..., nécessaires au développement de l'autogestion. Celle-ci ne peut être un système établi, elle est mouvement perpétuel. Sa *Critique de la vie quotidienne* en trois volumes demeure une référence. « *Impossible de saisir le quotidien comme tel en l'acceptant, en le «vivant» passivement, sans prendre un recul. Distance critique, contestation, comparaison vont ensemble* » (1948, 1962, 1981, éd. de l'Arche). Il était professeur de sociologie à Nanterre depuis 1965 quand tout a commencé en 1968 depuis cette Université...

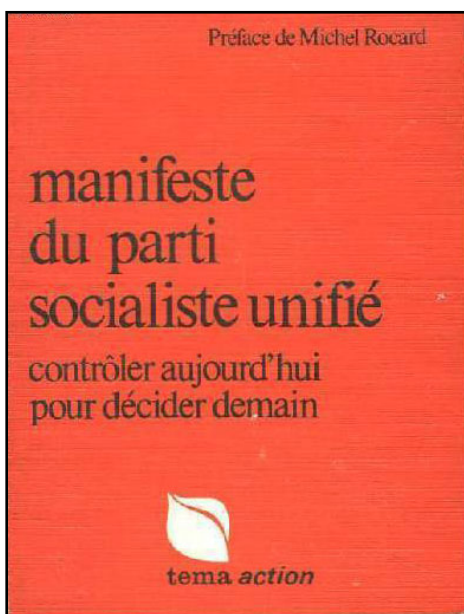
**Mai 1968** est la véritable plateforme de lancement du socialisme autogestionnaire.

Ce mouvement, s'il n'a pas débouché politiquement pour différentes raisons, a eu toutefois une influence sociale et culturelle que rien n'a sans doute égalé depuis. La CFDT y a été très active et a favorisé le rapprochement étudiants / travailleurs. Elle adopte le concept d'autogestion dès 1970. Le PSU lui fait écho et l'intègre peu à peu dans son projet politique.



En 1972 le PSU, refusant de participer au Programme commun de la gauche jugé seulement réformiste et

trop centralisateur, fait officiellement du socialisme autogestionnaire son [Manifeste](#), approuvée lors de son huitième Congrès en décembre 1972 à Toulouse. "L'autogestion, loin d'être pour nous une vague utopie, constitue, au contraire, l'axe politique autour duquel se construira la société socialiste" déclare Michel Rocard, alors secrétaire national du PSU. Manœuvre opportuniste de la part de celui-ci, diront certains ...



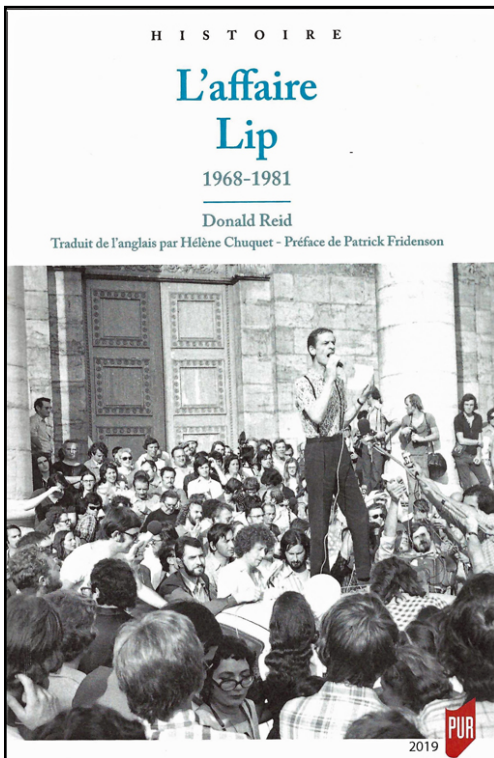
Le socialisme autogestionnaire existe désormais au plan politique avec une critique radicale de tous les modèles politiques existants : capitalisme bien sûr, mais aussi communisme, centralisme démocratique, social-démocratie.

**Durant les années 1970**, l'amélioration de la **qualité du cadre de vie** prend de l'ampleur. Devant l'urgence à régler les problèmes du logement, les grands ensembles se sont multipliés le plus souvent sans aucune concertation. Toutefois certaines communes ont cherché à associer habitants, associations, syndicats. Pour de

nombreux militants ce fut l'occasion d'innover avec des pratiques se rapprochant de l'autogestion. Ces réalisations sont nombreuses dont la Ville Neuve à Grenoble, la Boissière dit le "quartier rouge" à Morlaix (Finistère), [Sarcelles](#)... Le mouvement de "l'Habitat autogéré", devenu "[Éco habitat groupé](#)", s'est développé ces années-là ; et, bien qu'antérieur, la confédération d'autoconstruction coopérative des [Castors](#) dans les années 1950-1960 peut aussi être associée aux pratiques d'inspiration autogestionnaire.

Plusieurs grands événements ont également fait dates dans ces années :

**octobre 1971** : début de la longue lutte du **LARZAC** pour s'opposer à l'extension (de 3.000 à 17.000 hectares) du camp militaire décidée par le gouvernement français. Ce mouvement a été innovant dans la manière à la fois autogestionnaire et non violente dont il fut conduit. Il débouche en 1981 sur la décision rapide du nouveau Président de la République, François Mitterrand, de mettre fin à ce projet.



**1973** : **LIP**, événement qui fait date dans l'histoire des luttes pour l'emploi et le célèbre "*on fabrique, on vend, on se paie !*" a parcouru le monde. Ce long conflit demeure un modèle de démocratie directe dans la façon dont il fut conduit.

L'autogestion trouve là son apogée. LIP et le LARZAC ont beaucoup de points communs et ces deux mouvements se sont fréquemment rencontrés. Mais 1973, c'est aussi le premier choc pétrolier, et l'entrée dans une longue période de crise où l'emploi devient la préoccupation numéro 1. Cette situation, perdue et provoque bien des replis, tout le contraire de ce qui pourrait créer du mouvement vers le socialisme autogestionnaire.

Cette même année, la parution de "l'Archipel du Goulag" de Soljenitsyne révèle enfin la réalité insupportable du monde

communiste qui ne s'en remettra pas ; et le marxisme, identifié à la barbarie par certains "nouveaux philosophes", va en subir les conséquences.

**En 1974, les Assises du socialisme** sont l'occasion pour les rocardiens de la [Deuxième gauche](#) de quitter le PSU pour le PS avec la ferme intention d'influer et de transformer celui-ci. Mais ils se heurtent à l'ambitieux François Mitterrand qui se dit "agacé" par la référence constante des rocardiens à l'autogestion. Ceux-ci réussissent malgré tout à faire adopter par une convention nationale en 1975 "[Quinze thèses sur l'autogestion](#)", restées au niveau des intentions.



**Le Parti Communiste Français** a longtemps considéré l'autogestion comme un mot vide de sens. Il l'adopte cependant du bout des lèvres à partir de 1978. Son programme électoral de 2007 y fait encore allusion : « *Fonder une 6ème République solidaire, démocratique, laïque et autogestionnaire. Le programme des communistes : donner le pouvoir aux citoyens et aux salariés, dans la cité et l'entreprise* » .

**L'arrivée au pouvoir de la gauche en 1981** va paradoxalement sonner le glas du socialisme autogestionnaire. F. Mitterrand estime que la conquête rapide du pouvoir de l'État passe par l'acceptation des institutions de la V<sup>e</sup> République, pourtant décriées en d'autres temps. Cela lui réussit et finalement il semble que ces institutions lui conviennent et il n'est plus question de nouvelle Constitution, considérant sans doute qu'il y a plus urgent à faire. Il entreprend rapidement de grandes réformes dont :

- *les lois Auroux* pour transformer les relations dans le monde du travail ; les travailleurs doivent être acteurs du changement, avec deux idées clés : l'extension de la citoyenneté dans l'entreprise et le développement des



initiatives collectives : « *promouvoir une démocratie économique fondée sur de nouvelles relations du travail (...) et sur l'élargissement du droits des travailleurs* » (Jean Auroux , [rapport introductif](#))

- [les lois sur la décentralisation](#), ou lois Deferre, pour rapprocher les citoyens des lieux d'exercice des pouvoirs : « *véritable coquille vide* » (Georges Gontcharoff, entretien du 10 nov. 2008 ) ; loi Joxe en 1992 sur l'information des habitants, etc. Ces différentes lois définissent des cadres institutionnels pour renforcer le pouvoir des élus locaux dans les communes, les départements et les régions. Mais qu'en est-il exactement du pouvoir par le peuple ?

Aux yeux des autogestionnaires, ces lois sont loin d'être satisfaisantes. Les lois Auroux ? « *le droit de donner son avis sur la couleur des moquettes à changer* » ! dit avec humour Victor FAY qui a intégré le PS avec l'espoir d'exercer une influence de l'intérieur. Les lois sur la décentralisation ? « *s'intéressent plus à donner du pouvoir aux élus qu'au peuple* » ! (V. Fay, *L'autogestion une utopie réaliste*, Paris, 1996, éd. Syllepse)

Victor Fay, en 1981, est à l'origine de la création du "Collectif autogestion" afin d'œuvrer à "*l'extension de la démocratisation*" Ce collectif lance un appel au gouvernement et aux parlementaires de gauche en proposant deux projets de lois portant sur « *la création de conseils d'atelier, de bureau et de service* » et pour « *l'extension de la démocratie dans la commune* ». Ce collectif n'ira pas au-delà de 1986.

**1983** : la gauche de gouvernance, avec l'exercice du pouvoir, prend conscience de la très difficile articulation de la politique nationale avec l'économie de marché qui se mondialise de plus en plus. Et la question récurrente du chômage est loin d'être solutionnée ... La conjoncture n'est pas donc pas favorable au développement d'idées autogestionnaires. L'entreprise de déconstruction du concept continue inexorablement : la CFDT se recentre et le PSU se prépare lentement à disparaître ...

Après ce rapide survol historique, on peut se demander pourquoi le socialisme autogestionnaire n'a pas réussi à s'imposer comme projet politique crédible.

### **1.3. l'autogestion, utopie ou (et) mythe ?**

Il est nécessaire de bien distinguer deux approches : l'autogestion en tant que pratique et l'autogestion attachée au socialisme en tant que projet politique.

**La pratique de l'autogestion** est bien réelle, de multiples expériences s'y réfèrent en effet, mais elles n'ont pas conduit et ne conduisent pas pour autant à faire société. Mai 1968, sans doute parmi les plus grands événements d'émancipation populaire de l'histoire française, a débouché sur une retentissante victoire de la droite aux élections législatives qui ont suivi marquant ainsi le retour à l'ordre, la liberté ferait-elle peur ?

**L'autogestion comme projet politique global** a été éphémère. Dans plusieurs pays des tentatives ont eu lieu dans la dynamique de luttes abouties : résistance au nazisme et au stalinisme en Yougoslavie, indépendance en Algérie, révolution des œillets au Portugal..., mais elles ne purent être pérennes. "*L'autogestion ne peut être envisagée que dans un système cohérent où l'on tient en main le problème de la production, et c'est le rôle de l'organisation des producteurs ; mais il faut tenir aussi les problèmes de l'organisation des citoyens et de la direction politique. Le fédéralisme yougoslave a permis l'autogestion en fournissant une donnée politique plus proche de la base. Mais il y a un troisième niveau, celui de l'État qui, lui-même, s'il n'est pas démocratique comme c'était le cas en Yougoslavie, fait s'écrouler l'autogestion. Parce que lorsqu'on chasse la démocratie à un endroit, il ne faut pas croire qu'elle peut apparaître à un autre. (...) C'est un système finalement très délicat, et pour nous cela implique qu'il y ait transformation du pouvoir au niveau de l'entreprise, au niveau des régions et au niveau de l'État.*" (Robert Chapuis, *Qu'est-ce que le PSU ? ?* revue de la Chronique Sociale de France, N° 4-5 déc. 1971).

En fait, en se référant aux pays déjà cités, on se rend compte que les trois niveaux évoqués par Robert Chapuis, n'ont pas réussi à vraiment fonctionner ensemble. Ce serait peut-être la France qui, en 1981, aurait pu s'en rapprocher le plus, avec les nationalisations, la régionalisation et un État qui cherchait à se démocratiser. Mais le contexte mondial est sans doute un trop gros obstacle qui ne permet plus aujourd'hui d'imaginer qu'un pays seul puisse concevoir un projet politique autogestionnaire devenu une impasse dans laquelle des incertitudes telles le climat, l'emploi, les inégalités de toutes sortes... pèsent de tout leur poids sur la société civile qui s'n remet globalement à un État naviguant à vue en tirant des bords

hasardeux ; ainsi l'imagination devient en quelque sorte sans pouvoir : *"Les gens croient fermement (et ne peuvent que croire) que la loi, les institutions de leur société, leur ont été données une fois pour toute par quelqu'un d'autre : les esprits, les ancêtres, les dieux ou n'importe quoi d'autre, et qu'elles ne sont pas (et ne pouvaient pas être) leur propre œuvre"* (Cornélius Castoriadis, *Domaines de l'homme. Les carrefours du labyrinthe*, 1986, Seuil). Et doit-on admettre finalement *"Qu'il ne s'agit plus de nous dévouer à une cause transcendante qui rachèterait nos souffrances et nous rembourserait avec intérêt le prix de nos renoncements [...] Nous saurons désormais que la société ne sera jamais "bonne" par son organisation, mais seulement en raison des espaces d'autonomie, d'auto-organisation et de coopération volontaire qu'elle ouvre aux individus"* (André Gorz, *Adieux au prolétariat : au-delà du socialisme*, 1980, éd. Galilée). Ces espaces existent en nombre, tout particulièrement dans le domaine de l'[économie sociale et solidaire](#), là où l'on peut retrouver les fondements de l'autogestion.

**Alors utopie et mythe ?** Si l'on prend la définition de Théodore Monod *"L'utopie est simplement ce qui n'a pas encore été essayé !"* (cité par Wikipédia) , alors l'autogestion n'est plus dans l'utopie ; elle a, en effet, été essayée politiquement dans plusieurs pays et elle continue à l'être dans ce que nous nommons "l'autogestion pratique". Ce qui n'en fait plus un idéal puisqu'elle fonctionne dans le réel et que des résultats sont observables.

En revanche, le socialisme autogestionnaire comme projet politique global, relèverait non seulement de l'utopie mais aussi du mythe parce que fondé sur l'imaginaire d'une société idéale, libre, harmonieuse, sans classe, sans violence ..., la recherche du paradis perdu en quelque sorte... Dans ce projet, certains éléments du réel sont absents ou ne sont pas suffisamment pris en compte. On l'a vu à propos de l'Algérie où manifestement il y a eu une part d'aveuglement chez des militants enthousiasmés par la conquête de l'indépendance et qui ont cru qu'un pays se libérant d'un rapport de domination combien aliénant, ne pouvait que déboucher vers le socialisme autogestionnaire. En fait la réalité était tout autre et le pouvoir qui se mettait en place n'avait rien de démocratique.

Roland Barthes associe mythe et mystification. Le mythe, selon lui, est une illusion qui altère les données de l'observation du réel et va donc à l'encontre du raisonnement et de la connaissance. *"La science va vite et droit en son chemin ; mais les représentations collectives ne suivent pas, elles sont des siècles en arrière, maintenues stagnantes dans l'erreur par le pouvoir..."* (*Mythologies*, 1957, le Seuil). Le mythe relèverait donc, y compris en politique, plus de la croyance que de la raison. Mais il peut avoir une fonction hautement symbolique favorisant la mise en mouvement, *"groupons-nous et demain l'Internationale sera le genre humain"* ! Et ce mouvement peut alors jouer un rôle important dans la transformation du réel sans pour autant le bouleverser de fond en comble.

En politique le mythe naît souvent dans les périodes de mutation, de crise identitaire. Il devient alors une planche de salut. Il peut s'incarner dans un personnage présenté comme le sauveur, ou bien dans une recherche d'unité communautariste à l'encontre d'un phénomène de société, ou bien encore dans une représentation de "l'âge d'or" passé - retour à la nature - ou à venir : abondance pour tous, harmonie et fin de l'Histoire ! Le socialisme autogestionnaire a eu cette fonction mobilisatrice dans une période où le pouvoir était exercé de façon autoritaire par un homme lui-même "sauveur" et qui avait institué une République quasi monarchique, en tout cas à l'opposé de l'esprit du socialisme démocratique. Ce mythe a permis le rêve, une recherche moderne du "paradis perdu" ! Il a eu une période faste, mai 1968, "sous les pavés, la plage!". Il a participé à la victoire de la gauche en 1981. Et paradoxalement c'est à ce moment-là qu'il commence à se déconstruire. Libérée du communisme, la Deuxième Gauche (à laquelle on peut associer les Verts), celle de la révolution douce, celle des "réformistes", occupe le terrain idéologique. Elle accepte l'économie de marché comme quelque chose d'inéluctable et s'attelle à la social-démocratie.

Aujourd'hui, à l'exception d'organisations anarchistes, plus grand monde n'évoque le socialisme autogestionnaire comme un projet politique possible. On peut certes penser qu'une nouvelle délivrance de Prométhée en rallumerait le feu ; mais on peut aussi estimer qu'il est entré dans le domaine de l'histoire et le mouvement social s'en est trouvé modifié. Ponctuellement certains événements provoquent de grandes mobilisations, altermondialistes par exemple. Mais on a l'impression que peu à peu on s'éloigne des grands



projets politiques de société bouleversant l'ordre des choses, comme si la mondialisation rendait difficile, voire impossible, la compréhension de la politique globale sur laquelle le citoyen ne voit pas comment il peut agir pour en modifier le cours. On a là, sans doute, l'une des raisons de la défiance à l'égard du politique, avec des conséquences négatives pour la démocratie représentative.

Cependant, des hommes et des femmes continuent à rechercher un peu partout d'autres façons de vivre. Ils mettent en œuvre des solidarités de proximité, des actions de développement durable, d'autres façons de concevoir les rapports économiques, de consommer... Tout cela crée du mouvement mais peu visible, peu saisissable par l'opinion public. Ces nouvelles forces conduiront-elles à une alternative au système existant ? André Gorz en était intimement convaincu : « *l'expérimentation avec de nouveaux modes de vie et d'autres formes sociales, dans les failles d'une société en pleine désagrégation, subvertira et délégitimera le contrôle que le Capital exerce sur l'esprit et le corps des gens. [Ainsi] les contraintes et les valeurs de la société capitaliste cesseront d'être perçues comme naturelles et libéreront finalement les puissances de l'imagination et du désir* » (*L'immatériel. Connaissance, valeur et Capital*, éd. Galilée), démarche qui amènerait, pense-t-il, à un "écossocialisme non capitaliste". Nous n'en sommes pas encore là et pour un mouvement plus global on manque, peut-être, du rêve qui permettrait de sortir de la façon strictement gestionnaire et sécuritaire que la politique actuelle propose. Il y a, semble-t-il, un manque d'ambition collective, à moins que la démocratie participative en soit une source possible ?

## 2. la participation

### 2.1. définition et histoire

Lorsque des instances dirigeantes évoquent la participation, cela signifie qu'elles cherchent à associer les salariés, les habitants, les usagers ... à la vie d'une entreprise, d'un quartier, d'un service ... À l'inverse d'un système autogestionnaire où le pouvoir s'exerce collectivement et de façon horizontale, les systèmes participatifs ne modifient en rien les hiérarchies existantes.

Dans le monde du travail on peut considérer les comités d'entreprise et surtout les comités d'hygiène et de sécurité comme des instances participatives.

En politique, l'usage du mot n'est pas très ancien. C'est le Général de Gaulle qui en 1967 fait de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise un objectif à atteindre rapidement. Il l'impose par ordonnance pour les entreprises de plus de 50 salariés contre l'avis du patronat et avec beaucoup de réserves des partis de gauche et des syndicats de salariés.

En milieu urbain, les [Groupes d'Action Municipale](#) (GAM) avaient, dans les années 1960, fait ressortir la nécessité d'associer les habitants à tout projet de rénovation urbaine. Il faut toutefois attendre les années 1980, à l'occasion des premières mesures concernant la politique de la ville, pour que l'État introduise la notion de participation comme "*étant au cœur de la politique de la ville*". Des militants, des élus, ont beaucoup œuvré à cette participation ; par exemple, à la Roche-sur-Yon (Vendée) où il s'agissait de « *permettre aux habitants d'être la principale force motrice d'un projet de développement économique et social d'un quartier* » [Elie Gaborit, "[Quand la démocratie locale façonne un quartier](#)" | 2009]. Plusieurs lois ont jalonné ces années :

- [loi du 12 juillet 1983](#) (loi Bouchardeau) relative à la démocratisation des enquêtes publiques et la protection de l'environnement
- [loi du 2 février 1995](#) (loi Barnier) relative au renforcement de la protection de l'environnement
- [loi du 13 décembre 2000](#) (loi Gayssot) relative à la Solidarité et au renouvellement urbain
- [loi du 27 février 2002](#) (loi Vaillant) relative à la démocratie de proximité.

Dans la loi de 2002, la participation des habitants (chap.1 du titre premier) occupe en fait deux pages sur les 48 du texte ! Tout le reste évoque le statut des élus, l'intercommunalité, les collectivités territoriales et leurs compétences, les enquêtes publiques ... Cette loi rend obligatoire les conseils de quartier (CQ) dans les communes de plus de 80.000 habitants ; « *les conseils de quartier peuvent être consultés par le maire et peuvent lui faire des propositions sur toute question concernant le quartier ou la ville. Le maire peut les associer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'élaboration des actions intéressant le quartier, en*

*particulier celles menées au titre de la politique de la ville » (art.1.II). On note que le CQ "PEUT être consulté ... associé..." et non pas DOIT. Les élus gardent ainsi l'initiative de ce qu'ils veulent bien soumettre aux habitants. Le projet initial prévoyait l'obligation des CQ pour les communes de plus de 20.000 habitants. On ne s'explique pas très bien pourquoi on est passé à 80.000 dans les navettes entre le Parlement et le Sénat. Toutefois beaucoup de communes de moins de 80.000 habitants ont créé des CQ.*

## **2.2. Pourquoi une loi à propos de la démocratie de proximité ?**

Lors de la "Rencontre nationale des conseils de quartiers et de la démocratie locale", tenue à Paris en mai 2001, Claude Bartolone, alors ministre délégué à la ville, [concluait](#) ainsi la journée : « *La politique de la ville a été portée il y a plus de 20 ans sur ses fonds baptismaux par Hubert Dubedout avec l'intime conviction que sa réussite était conditionnée par la participation des habitants et par leur réelle implication dans sa conception (...) Pour la politique de la ville, la démocratie de proximité est l'un des actes fondateurs de notre action autant qu'un impératif de réussite. (...) La démocratie participative est une condition de la réussite du renouveau social (...). Les conseils de quartier sont des lieux de confrontation essentiels à la démocratie, essentiels pour gouverner une ville (...) Qu'il s'agisse de propreté, d'éclairage public, de tranquillité publique, d'implantation du mobilier urbain, des aménagements de voirie ..., il nous faut débattre et nous organiser pour répondre à des demandes ascendantes et non pas seulement discuter de propositions descendantes...* ». Il annonçait à cette même rencontre la promulgation prochaine de la loi.

Cette loi prend quelque peu racine dans une longue période d'expérimentations de démocratie locale multiformes dans de nombreuses communes françaises, le plus souvent de gauche, avec en toile de fond le modèle [Porto Alegre](#) au Brésil. Mais alors pourquoi ce besoin de légiférer ? Il n'y avait pas un mouvement social organisé poussant à cela, sinon peut-être les mouvements spontanés de jeunes dans certains quartiers, mais pour eux la réponse se trouve-t-elle dans cette nouvelle gouvernance ? En fait le principal motif est sans doute à rechercher dans l'inquiétude éprouvée par la classe politique devant un certain "désenchantement démocratique" ; l'évolution négative des taux d'abstention aux élections en étant le principal indicateur.

Le baromètre 2009-2019 du Centre de recherche Sciences-Po Paris ([CEVIPOF](#)) sur "la confiance politique", montre une amplification croissante de la défiance à l'égard des élus et les gouvernements : « *L'une des dimensions de la confiance politique est notre capacité à se projeter collectivement et positivement sur l'avenir. Depuis la Libération, le modèle social français a fonctionné sur la promesse que les générations futures vivraient mieux que les précédentes : les sacrifices des parents seraient les progrès des enfants. Or, la décennie écoulée montre le refus de croire davantage en cette promesse politique. L'avenir n'est plus envisagé avec confiance et la capacité à s'y projeter positivement est faible. Inévitablement, la politique est affectée par cet état d'esprit décennal. Si l'intérêt pour la politique est bien assuré chez les Français, la méfiance et le dégoût dominant largement. À cet effet, les responsables politiques, de gauche comme de droite, sont rejetés car perçus comme indifférents et corrompus. [...] Cependant, au cours de la période 2009-2019, tous les acteurs de notre vie politique et sociale n'ont pas été rejetés. Certains acteurs ont été crédités de niveaux de confiance supérieurs à 50% : un seul - le maire - du côté des acteurs élus ou de gouvernement ; plusieurs du côté des acteurs sociaux et économiques comme les hôpitaux, les PME ou l'armée. Ce sont les acteurs qui assurent des fonctions de proximité, mènent des missions de protection et sont considérés comme bienveillants et compétents qui ont été épargnés par la défiance politique et le rejet » [Madani Cheurfa - Flora Chanvril, "2009-2019 : la crise de la confiance politique" | [SciencePo Cevipof](#) | 2019]*

Il y a donc bien « *crise de la représentation (...). Les citoyens, notamment ceux appartenant aux couches populaires, s'éloignent de plus en plus des mécanismes traditionnels de la démocratie. Une fracture civique profonde s'est aujourd'hui creusée entre la représentation politique et une large fraction de ceux qu'elle est censée représenter* » [Serge Depaquit, *Renouveler la démocratie ... oui, mais comment ?* | 2005 | éd. de l'ADELS].

La démocratie est-elle en péril au point de devoir la mettre sous perfusion, avec la participation comme sérum de vie ? Pourtant, par définition, la démocratie - pouvoir par le peuple - est participative sur le

principe même que tout citoyen est en droit de participer à la décision politique, si cela n'est pas, le mot démocratie se vide de son sens premier. « *Si parler de démocratie participative ne traduisait rien d'autre que la volonté d'exploiter et d'instrumentaliser la défiance des citoyens envers leurs représentants -cette défiance fut-elle, à bien des égards, compréhensible et légitime - (...) ce qui fragilise leur attachement et leur désir pour la démocratie, le risque alors serait que l'appel d'une démocratie participative ne finisse par effacer la démocratie elle-même (...) Il n'y a de démocratie que participative* » [Bernard Stiegler, *De la démocratie participative* | 2007 | éd. Mille et une nuits].

Qualifier la démocratie de participative relève donc quelque peu du pléonasme et de la méthode Coué avec injonctions répétées à la citoyenneté sur tous les modes : débat citoyen, démarche citoyenne, café citoyen, conseil citoyen ... Le citoyen du XXI<sup>e</sup> siècle. est, semble-t-il, en train de détrôner le travailleur du XX<sup>e</sup> siècle. Le travail, de par les incertitudes qu'il représente et le moindre temps qui lui est consacré, perd de son importance dans la construction de l'identité sociale, au profit de la cité avec ses multiples lieux d'exercice de la citoyenneté : associations, lieux informels..., ces espaces que la loi de 2002 n'a pas vraiment pris en compte.

Les CQ ont tendance à polariser l'attention alors qu'ils n'intéressent qu'une infime partie de la population. Leurs membres sont des habitants volontaires, ne représentant qu'eux-mêmes ; leur profil : cadres moyens ou supérieurs jeunes retraités, propriétaires de leur logement, déjà actifs dans la vie associative. On n'y trouve donc pas, ou fort peu, certaines couches de la population et tout particulièrement les jeunes et les milieux les plus populaires. Les CQ nouvelle caste sociale défendant avant tout ses intérêts ? Si ce n'était que cela on aurait là le plus bel [effet NIMBY](#) (pas dans mon jardin), c'est-à-dire le contraire de "l'intérêt général", cette référence, nébuleuse variable suivant qui est sensé la définir, et la garantir. Plusieurs études confirment ces tendances, dont :

- “[Démocratie participative ?](#)” dans une commune du Rhône dans laquelle trois CQ ont fonctionné entre 2002 et 2014 (pages 3 à 8).
- “[Les conseils de quartier](#), un révélateur des difficultés d'émergence du nouveau pouvoir consultatif”, Philippe Breton et Célia Gissinger, *Communication et organisation* | 35 | 2009.

Mais tout n'est pas sombre dans les CQ. Certains s'investissent dans l'urbanisme et participent à un réel travail d'aménagement urbain, d'autres se préoccupent de solidarités de proximité. Ainsi dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, deux CQ se sont demandé début 2006 que faire face à l'accroissement des personnes sans abri séjournant dans le quartier. Après étude avec l'association "[Un toit pour tous](#)", au fait de cette question, les CQ ont émis unanimement un vœu demandant l'ouverture d'une [Maison Relais](#) sur le quartier avec accueil de jour et de nuit. Ce vœu a été approuvé par le Conseil municipal d'arrondissement en avril 2006 et transmis au Conseil de Paris qui a décidé de donner suite avec la création de deux maisons Relais. Les CQ concernés ont participé au comité de pilotage du projet : implantation, fonctionnement etc. (Source : entretien avec Hamou BOUAKKAZ, adjoint chargé de la démocratie locale, Mairie de Paris, juin 2009). Dans cet exemple le processus est ascendant :

- repérage d'un problème par des habitants
- étude avec une association compétente dans le domaine
- construction d'un argumentaire et transmission d'un vœu
- présentation au conseil municipal, discussion
- décision du CM
- participation au comité de pilotage réalisant le projet.

Cependant, dès que les sites d'implantation ont été connus du grand public, des habitants, non participants aux CQ, ont manifesté leur opposition en faisant signer une pétition à l'initiative de l'ancien chanteur des "Chats Sauvages" Dick Rivers ! Cette pétition n'a eu d'effets, sinon de provoquer des rencontres permettant d'expliquer l'intérêt du projet.

### 2.3. la participation, ravalement de façade de la démocratie ?

*"Faire un état des lieux ensemble, c'est ça la participation !", Marylise LEBRANCHU, députée du Finistère, manifeste ainsi (entretien le 29 sept. 2008 à Morlaix) un certain mécontentement à propos de la démocratie participative telle qu'elle est en train de s'instituer : "où sont les personnes en souffrance des quartiers populaires dans ces instances ? Elles n'y viennent pas ! Parce que le pouvoir y est pris par quelques personnes, celles qui ont la culture des mots. C'est aux élus à aller à pied dans les quartiers, de discuter en direct avec les habitants, de parler des problèmes de leur vie quotidienne... d'expliquer les projets avec des plans ... et leur donner la possibilité de critiquer".*

*"Les comités de quartier, ce n'est pas fait pour jouer les cantonniers !" déclare Jean-René MARSAC, député d'Ille-et-Vilaine (entretien le 12 nov. 2008 à Paris). "La démocratie participative, telle qu'elle est souvent pratiquée encore, donne trop de place à la parole. Il suffit de se réunir, de se parler, d'échanger quelques idées, et on serait dans la démocratie participative ? Ce n'est pas sérieux ! C'est la réduire à l'état de forum réservé à ceux qui savent s'exprimer. Et je ne vois pas comment émerge la dedans l'intérêt général ... S'il n'y a pas de logique d'action, ce n'est plus de la démocratie... La démocratie c'est fait pour décider, donc faire des choix : où on met l'argent ? pour quoi ? pour quelle population ? Ce n'est pas compliqué et on peut très bien associer le maximum de personnes dans cette démarche de responsabilisation ; c'est à mon avis la seule qui permettra de progresser vers plus de démocratie, sinon on va rester dans un concept mou, pas assez exigeant. L'autogestion avait une logique de progression dans la prise de responsabilité, ce serait utile de s'en inspirer" .*

La démocratie ne peut s'accommoder de l'exclusion sous toutes ses formes, elle doit au contraire lutter contre. Si la participation conduisait à y faire écran, parce que réservée à une élite oligarchique constituée d'élus associés à quelques militants, on obtiendrait l'effet inverse de ce qui est souhaité par bon nombre d'élus et d'associations qui œuvrent quotidiennement pour que la démocratie retrouve du sens.

### Conclusion

Aujourd'hui, on peut noter que :

- l'autogestion comme pratique est bien vivante dans un grand nombre de micro-expériences dans des domaines variés : économie sociale solidaire, services, action sociale, culture... sous forme principalement d'associations et de coopératives. Ces expériences font référence à des valeurs communes : solidarité, égalité, protection de l'environnement, développement durable, primat de la personne sur le profit, une personne une voix ... Si leur action dans la société civile est bien réelle, elle n'a pas conduit jusqu'à présent à un projet politique d'ensemble pouvant déboucher sur un autre modèle de société. Comme si le rêve du grand soir ne pouvait plus exister et que seule l'action "ici et maintenant" apportait la satisfaction de se réaliser.
- la démocratie participative, avec toutes les réserves faites sur le sens de cette appellation, ne relève pas, telle qu'elle est mise en place par les collectivités territoriales, de l'autogestion (gérer soi-même), mais plutôt, et au mieux, de la cogestion de projets entre des élus détenteurs du pouvoir décisionnel et une petite minorité d'habitants s'auto désignant.
- les associations, au demeurant toujours très actives bien qu'ayant du mal à renouveler leurs cadres bénévoles, les coopératives, les collectifs ou comités mis en place ponctuellement pour traiter d'un problème spécifique, peuvent fonctionner en autogestion.